

Notre engagement pour des formations de qualité



Introduction

Ce document présente la politique qualité mise en place par la Direction du CFH. Il s'inscrit dans une démarche visant à rendre visible, tant en interne qu'en externe, les diverses dispositions appliquées pour atteindre les objectifs poursuivis et définis par la Direction.

Le présent document est également accessible au format informatique sur le site du CFH (www.cfhge.ch).

La Direction a souhaité donner une vision claire de son organisation et de sa philosophie. Ce document est destiné :

- aux participants
- aux formateurs
- aux milieux professionnels
- aux partenaires
- aux associations et autres institutions

Le présent document informe sur la façon dont les critères et indicateurs sont traités, il donne également des renseignements sur la manière dont le CFH accompagne ses participants pendant et après les formations dispensées.

La politique de formation du CFH s'inscrit dans une démarche qualité, elle est définie par le comité de Direction qui veille à la mise en œuvre et l'application des processus qualités.

1. Historique

C'est en 2008 à Plan-les-Ouates, au cœur même des sociétés horlogères, que le Centre de formation dans le domaine de l'horlogerie mis en place par Monsieur Antonio Ciancio s'est créé, afin de proposer des **formations pour adultes** qui soient en adéquation avec les besoins du domaine de l'horlogerie et de l'industrie.



LA CHARTE DU CFH GENÈVE

ADAPTATION

Offrir au personnel du domaine de l'horlogerie des formations continues reconnues et adaptées au marché et au besoin en compétences. Augmenter l'employabilité des opérateurs/trices par optimisation des connaissances et valorisation du savoir horloger.

RENCONTRE

Chaque participant est rencontré individuellement avant son entrée en formation afin de cibler ses besoins.

DYNAMISME

Les moyens et méthodes de formations orientés sur l'adulte sont variées, dynamiques et innovantes.

PARTAGE

Nos interventions sont centrées sur la capitalisation, le partage et l'échange des nouvelles connaissances.

GROUPE

Les petits groupes sont privilégiés pour favoriser l'apprentissage et la disponibilité des formateur/trices en privilégiant la relation de proximité.

PROFESSIONNEL

Nos formateurs, formés à la formation des adultes, sont des professionnels reconnus et experts dans leurs domaines de compétences.

QUALITE

Retrouvez dans ce document notre engagement pour des formations de qualité et la politique qualité mise en place par la Direction du CFH.

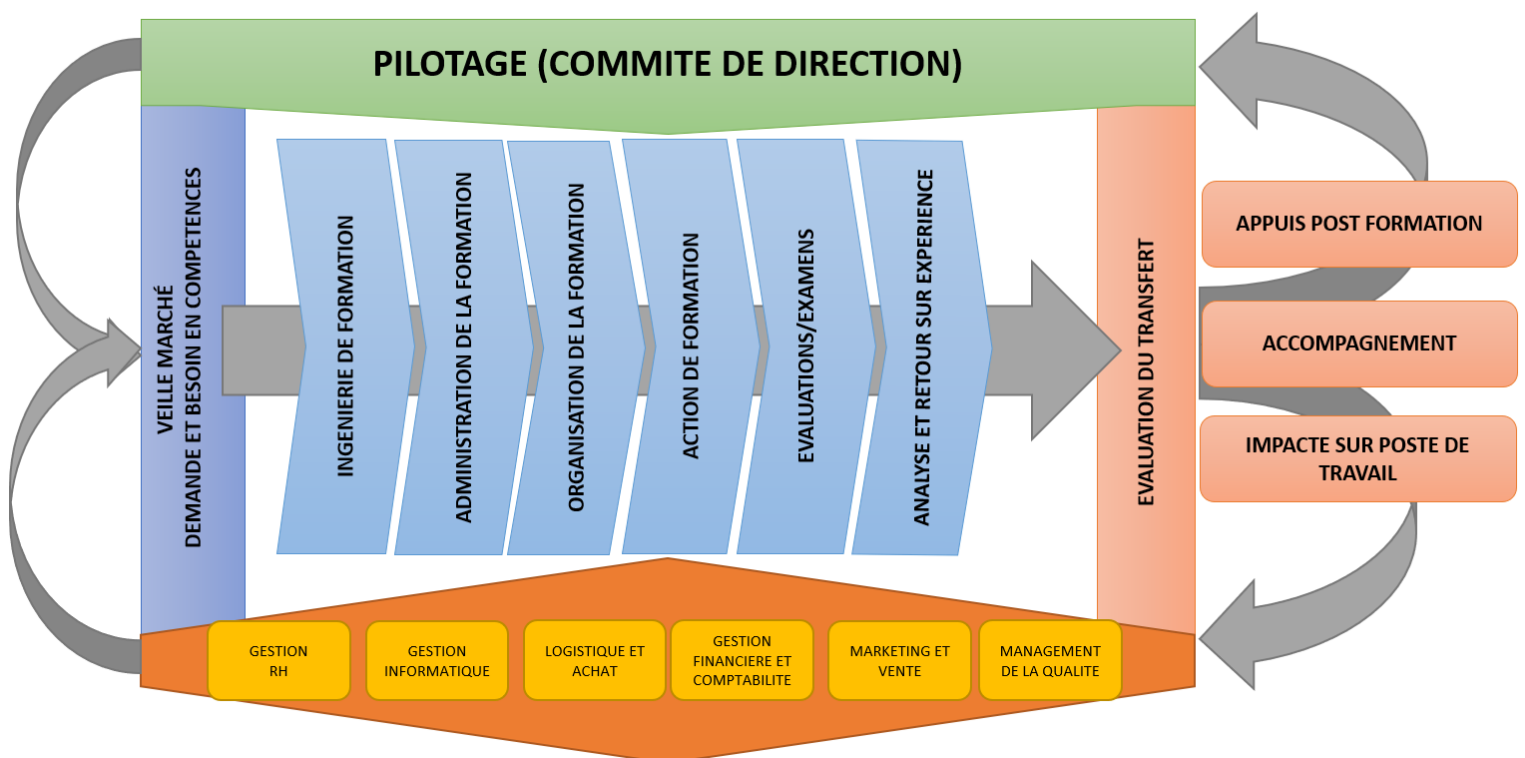
Le CFH est un centre de formation privé, autonome et autofinancé. Ce qui lui permet de garantir : flexibilité, efficacité, rapidité et performance dans son organisation, dans ses actions de formation et dans les prises de décision.

La Direction réinvestit régulièrement les bénéfices dans l'acquisition de nouveaux matériels et de nouvelles ressources pour assurer la qualité de son environnement de formation et ainsi se rapprocher au maximum des moyens utilisés dans le domaine technique et horloger. Une attention particulière est apportée au bien-être des participants et des intervenants du CFH.

2. Principes qualités du CFH

Dès le début de son activité, le CFH a mis en place des outils lui permettant de piloter la qualité du centre et des formations. Une base de données des lauréats est disponible pour assurer la réinsertion des personnes en recherche d'emploi et les collaborations avec les entreprises sont assurées par des services dédiés à l'ingénierie de formation. La Direction a mis en place des indicateurs lui permettant de suivre la qualité de la formation. L'organisation fonctionnelle renseigne sur les indicateurs génériques.

MODELISATION DU PROCESSUS CFH



3. Les filières de formations au CFH



4. Entrée en formation

Chaque participant est rencontré avant son entrée en formation. Le but étant de pouvoir déceler les motivations à se former, tout en restant à l'écoute pour des conseils en orientation. Dans le cas des formations d'opérateur/trice, chaque participant passe un test d'entrée qui valide l'accès en formation. En cas de non-réussite des mesures correctives ainsi que des conseils de réorientation sont proposés.

Pour la filière de formation au contrôle qualité, les participants sont acceptés sur dossier de candidature et bénéficient également d'un entretien individuel.

Une attention particulière est apportée à la sélection des nouveaux participants, il est indispensable pour le CFH de répondre au principe même de retour sur investissement en formation (investissement durant la formation/réussite).

5. Du côté des formations

Les formateurs du CFH sont tous des professionnels de la branche enseignée. Ils exercent dans le domaine d'activité enseigné ou sont au bénéfice d'une expérience de plusieurs années dans le domaine d'enseignement. Les critères de sélection des Ressources Humaines prennent en considération des compétences dites de : savoir, savoir-être et savoir-faire.

Les formateurs participent régulièrement aux cours organisés en interne afin d'apporter une vision commune de la formation des adultes.

Nos formateurs, au bénéfice de 150 heures de cours, sont amenés à suivre notre formation de formateur du CFH, qui correspond à une analogie de la formation FSEA1 du Brevet Fédéral de formateur d'adulte selon notre label qualité.

Les infrastructures du CFH répondent au plus près à ce qui est utilisé par la communauté de pratique. Le but étant de mettre les participants en situation de travail au plus proche de ce qui se pratique en entreprise.

Un règlement interne structure et dynamise la partie « savoir-être » durant la formation. Nous apportons une attention particulière au comportement de nos participants.

La filière de formation en horlogerie

Les formations du CFH sont mises en place en suivant fidèlement les canevas d'enseignement et d'examens préparant au CFC d'horloger.

Depuis 2011, le CFH a mis en place son propre comité d'experts, qui regroupent des professionnels du métier (horlogers) actifs dans les domaines d'expertises (assemblage mouvement, posage/emboîtement, achevage/réglage) et de la formation pour adultes en horlogerie. L'objectif étant d'assurer une meilleure homogénéité entre le milieu de la formation et le milieu professionnel.

Les examens de la filière de formation en horlogerie sont conduits par des membres du comité d'experts CFH.

La filière de formation en horlogerie prépare les participants à l'AFP d'opérateur en horlogerie & CFC d'horloger praticien, selon l'article 32 de l'ordonnance sur la formation professionnelle et continue (OFPr l'article 32).

La filière de la formation contrôle

La filière de la formation au contrôle est chapeautée par un comité d'experts regroupant des responsables du contrôle et de la production provenant de sociétés horlogères. Depuis le début de son activité, le CFH apporte une attention particulière à l'ingénierie de formation, qui permet d'établir des programmes de formation selon le(s) besoin(s) spécifique(s) d'une entreprise ou d'un secteur d'activité. Il était donc indispensable que le CFH mette en place des collaborations utiles, en prenant en considération les besoins des professionnels du contrôle.

Les examens de la filière contrôle sont conduits par des membres du comité d'experts CFH, qui apprécient, en plus du savoir-faire, les connaissances de base du participant.

Certifications & Spécialisations

Les formations continues (Certifications & Spécialisations) du CFH permettent de se former dans des domaines bien spécifiques de l'horlogerie. Pur produit de l'ingénierie de formation, nos certifications & spécialisations sont mises en place selon les demandes et besoins du marché, elles ont pour objectif de favoriser une intégration rapide et efficace dans des métiers qui gravitent autour de l'horloger et du contrôleur qualité.

E-Formation

Les E-Formation sont des cours que tout un chacun peut suivre à son rythme et à distance. Les vidéos et autres moyens didactiques utiles à l'apprentissage sont disponibles durant une période de 12 mois. Le but des E-Formation est de démocratiser l'accès aux savoirs techniques, en garantissant des acquis rapidement transposables dans le domaine de l'industrie et de l'horlogerie.

6. Notre participant

Chaque participant reçoit en début de formation un nom d'utilisateur et un mot de passe lui permettant d'avoir accès à la base de données Intranet du CFH. Cette base de données permet au participant d'accéder aux exercices et supports supplémentaires, durant la formation.

Le participant, qui est en phase de recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle, a la possibilité d'insérer son dossier de candidature dans la base de données INDHOR et ainsi promouvoir celui-ci auprès des entreprises horlogères partenaires. **Cet accès est uniquement proposé aux personnes en recherche d'emploi.** Un spécialiste en ressources humaines reste à disposition pour toute question ayant trait aux démarches de recherche d'emploi ou recherche de stage.

Toujours dans l'optique de favoriser l'employabilité, le participant peut également bénéficier gratuitement de deux demi-journées dédiées aux techniques de recherche d'emploi dispensées par notre partenaire INDHOR.

Durant les formations, le CFH a mis en place un outil lui permettant d'évaluer la progression de chaque participant en formation. L'outil est un diagramme de compétences qui est remis en fin de formation à la Direction du CFH, par le formateur responsable de la session. Cet outil permet, non seulement d'assurer un contact entre les participants et la Direction, il assure également une évolution homogène du groupe en formation.

En fin de formation, il est demandé aux participants de remplir une grille d'évaluation de celle-ci, permettant au CFH d'avoir des indicateurs de performance et ainsi d'apporter les corrections adéquates relatives aux attentes des participants.

Fin de formation

Les formations du CFH sont validées par un Diplôme/Certificat. Un règlement quant aux modalités de certification est remis en début de formation à chaque participant.

Le participant en échec reçoit une attestation de cours pour autant qu'il ait suivi au minimum 80% du temps de formation prévu.

7. Accompagnement post-formation

Les participants au bénéfice d'une formation diplômante (OMM, OPE, Assemblage, Contrôle qualité) du CFH, qui réussissent les examens de fin de formation bénéficient d'un accompagnement post-formation. Celui-ci permet d'assurer une formation sur-mesure dans le cas d'un retour en emploi. Cette mesure peut être mise en place en accord avec l'entreprise ou directement avec le participant qui souhaiterait être accompagné sous la forme d'une formation spécifique en rapport à ses besoins liés aux compétences et exigences du poste visé. L'accompagnement dure au maximum trois mois, ce qui correspondent généralement à la période d'essais lors d'un engagement.

De plus, le CFH offre la possibilité au participant justifiant une convocation à un entretien ou une journée d'essai, 8 heures de pratique autonome dans le but de pouvoir se préparer dans les meilleures conditions.

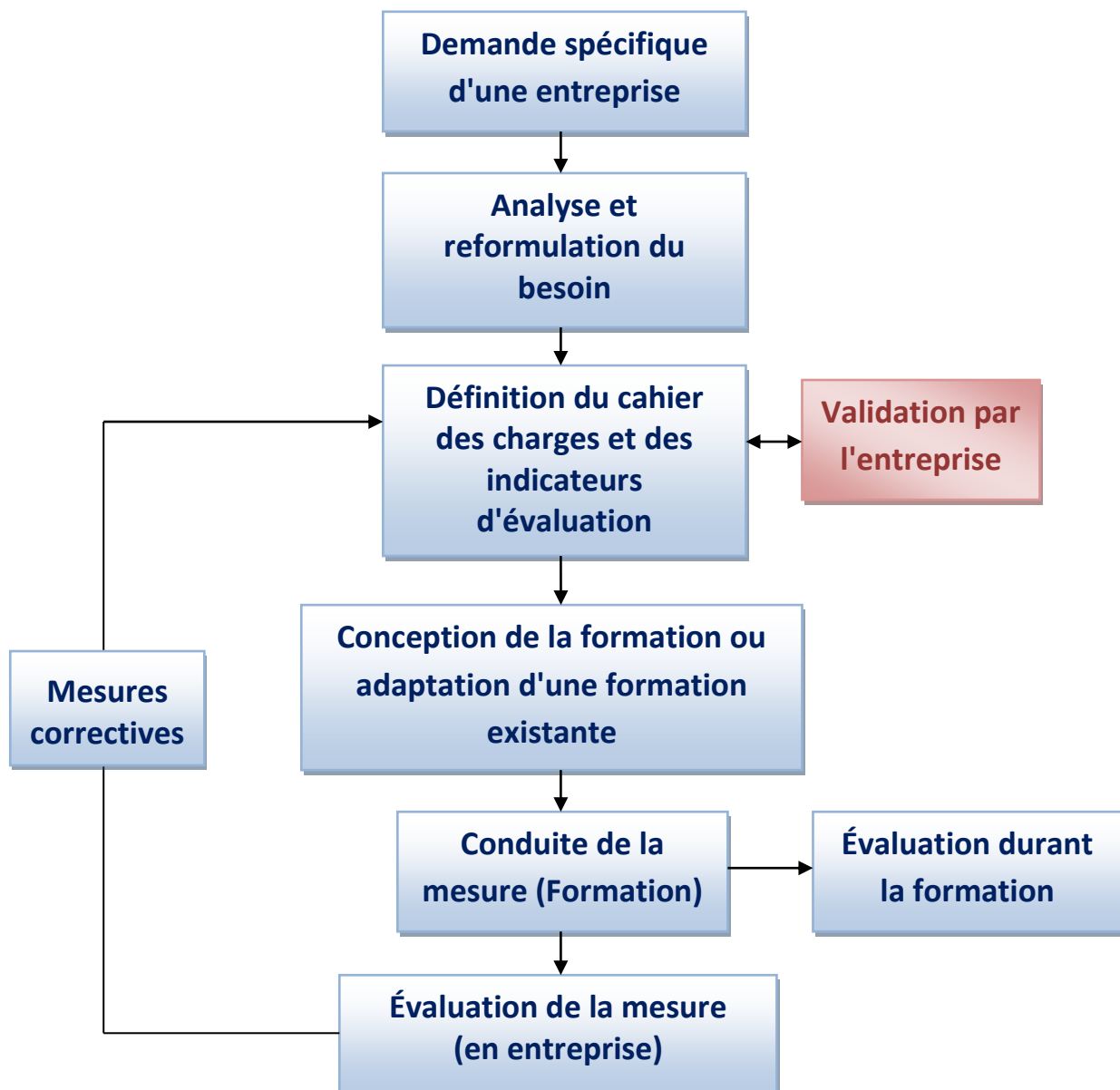
8. Ingénierie de formation et veille

Le CFH porte une grande attention au besoin du marché de la formation dans le domaine de l'horlogerie et de l'industrie. La Direction se tient régulièrement informée des nouvelles réglementations ou ordonnances concernant la formation professionnelle et continue (LFPr). Le CFH analyse les statistiques du marché afin de rester performant dans ses démarches de formation.

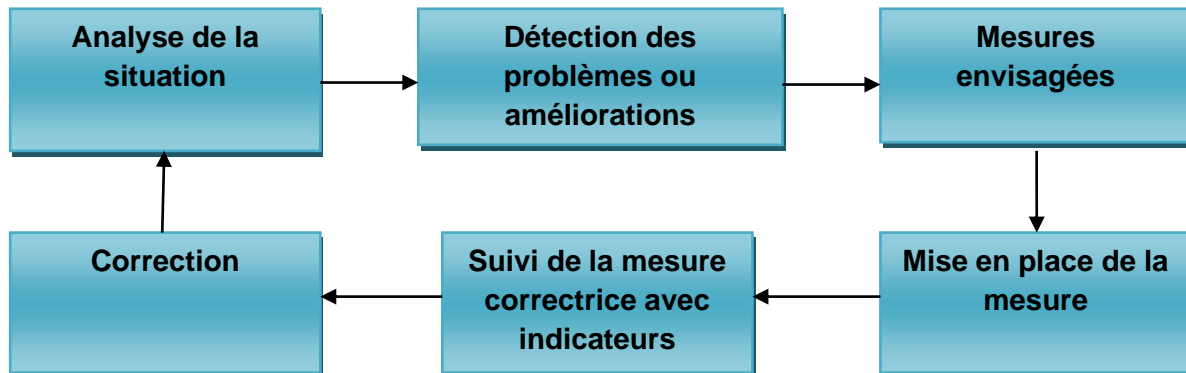
Depuis le début de son activité, diverses formations sur-mesure ont été mises en place afin de répondre à des besoins spécifiques d'entreprises genevoises. L'ingénierie de formation est assurée par des spécialistes de la formation des adultes.

L'approche par l'ingénierie permet de mettre en place des mesures spécifiques pour le besoin d'une entreprise, d'un public ou d'un service. La mesure de formation est définie en partenariat avec l'entreprise mandante. Un cahier des charges prédéfini permet au CFH de piloter la formation grâce à des indicateurs déterminés en amont de la mesure.

Processus ingénierie de formation



La qualité du CFH est définie par un processus de base que nous représentons comme suit :



9. Les indicateurs du CFH

- Nombre d'inscription/nombre de participant retenu (%)
- Nombre de réussite suite aux examens
- Moyenne générale
- Nombre de demande émanant des entreprises
- Nombre de personne trouvant un stage/poste de travail
- Etude de satisfaction par matière enseignée (doc. anonyme)
- Enquête de satisfaction générale suite à la formation (doc. anonyme)
- Moyenne générale suite à l'évaluation des compétences
- Statistique du SECO
- Bulletin statistique mensuel du CCIG
- Analyse de l'impact de la formation sur le poste de travail (enquête)

Cette liste non exhaustive, renseigne sur la pertinence des indicateurs pris en compte dans la gestion du CFH.

10. Glossaire

CIFOM : Centre Interrégional de Formation des Montagnes Neuchâtelaises.

Formation tout au long de la vie : La notion d'éducation et de formation tout au long de la vie est indispensable à la compétitivité de l'économie de la connaissance. Elle s'applique à tous les niveaux d'éducation et de formation et concerne toutes les étapes de la vie, ainsi que les différentes formes d'apprentissage. L'éducation et la formation tout au long de la vie visent à fournir aux citoyens les outils pour s'épanouir personnellement, s'intégrer socialement et participer à la société de la connaissance. (Tiré de la législation de l'Union Européenne).

CCIG : Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève

SECO : Secrétariat d'Etat à l'économie

FSEA : Fédération Suisse pour la formation continue 1^{er} module pour l'obtention du Brevet fédéral de formateur d'adulte (BFFA).

11. Normes & Lois

LFCo : Loi fédérale sur la formation continue

LFPPr : Loi fédéral sur la formation professionnelle

OFPr : Ordonnance sur la formation professionnelle

LFCA : Loi sur la formation continue des adultes

eduQua : Label qualité pour la formation continue

CAF : Chèque annuel de formation Genève

Temptraining : Fonds de formation continue pour les travailleurs temporaires

SEFRI : Ordonnances des formations professionnelles en Suisse

LPD : Loi fédéral sur la protection des données

DIP : Département de l'instruction publique